



Extrait du OIEau

<http://www.oiaqua.eu/contenu/actualites-france-et-international/article/interdiction-temporaire-de-peche>

# Interdiction temporaire de pêche et ramassage des moules en Nord Pas-de-Calais

- contenu - Actualités France et international -

Date de mise en ligne : vendredi 14 février 2014

---

OIEau

---

Arrêté portant interdiction jusqu'au 21 février 2014 :

"Considérant que les résultats des analyses effectuées par le centre IFREMER de Boulogne-sur-Mer, montrant une contamination bactérienne (330 E.coli) dépassant la valeur seuil pour la zone classée A sur les moules dans la zone de production 59.01 (large de la commune de Zuydcoote) susceptible d'entraîner un risque pour la santé humaine en cas d'ingestion."